

Le Castelnodais

#47 Janv/Fév 2026 • Magazine d'informations municipales

Dossier : Les inondations – un an après page 9



Page 6

Ouverture de l'équipement municipal
Les Robinsons

Page 8

Budget participatif :
lancement de la phase de votes

Page 20

Concert de Jaz Deloran

2 ☰ Retour sur image



SEMAINE DE LA PARENTALITÉ

La Semaine de la Parentalité, organisée par le Relais Petite Enfance Intercommunal Nos Petites Pousses, s'est déroulée du 20 au 25 octobre sur les communes de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Orgères et Saint-Erblon. Pour cette première édition, parents, futurs parents et enfants ont partagé des moments de complicité et de convivialité autour d'ateliers ludiques et sensoriels.



COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre, plus de 150 personnes étaient rassemblées pour rendre hommage aux soldats morts pour la France. La municipalité remercie les élèves des écoles et leurs enseignantes, la Protection Civile et les autorités civiles et militaires pour leur présence.



FÊTE VOS JEUX

Le vendredi 7 novembre, le Pôle Enfance, l'Espace Jeunes et le Relais Petite Enfance Intercommunal proposaient des animations autour du jeu pour petits et grands ! Logique, adresse, dextérité, équilibre... Il y en avait pour tous les goûts !

UN NOUVEAU STAGE DE SELF-DÉFENSE

Le 24 novembre, les castelnodais-es étaient invité-e-s à participer à un nouveau stage de self-défense, dispensé par Philippe Haméon, salarié du Judo Club de Bain de Bretagne, qui avait déjà animé l'atelier du mois d'avril.



SALON DE LA PEINTURE ET DE LA SCULPTURE

Samedi 22 et dimanche 23 novembre avait lieu la 35^e édition du Salon de la Peinture et de la Sculpture avec pour invité d'honneur Jean-Pierre Louarn. Félicitations aux lauréat-e-s de cette année : Hocdé (Prix Jeunesse) Martine Miclard (Prix du Public Peinture), Philippe Affagard (Prix du public Sculpture) et Pascal Lemaréchal (Prix du Jury).

DISTRIBUTION DE VIOLENTOMÈTRES

Chaque année depuis 1960, le 25 novembre est la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. À cette occasion, des élu-e-s et des administrateur-trice-s du CCAS ont distribué un flyer «violentomètre» à l'entrée du Super U et du LIDL pour sensibiliser les castelnodais-e-s.

Sommaire

4 Brèves

Inscriptions sur les listes électorales
 Nouvelle formation aux premiers secours
 Une nouvelle aire de jeu parc du Thermidor
 Broyez votre sapin de Noël après les fêtes
 Participez au verger des naissances
 Inscription dans les écoles publiques
 Recrutement d'animateurs pour l'été
 Un nouvel arbre pour l'école Saint-Amand
 Végétalisation des cours du Chat Perché
 Stationnement place Saint-Exupéry
 Trois nouveaux radars solaires

6 Actualités municipales

Ouverture du nouvel ALSH Les Robinsons
 Votez pour les projets du budget participatif
 Accompagnement des démarches en ligne
 Une nouvelle directrice générale des services

9 Dossier

Les inondations sur la commune : un an après

16 Intercommunalité

Forum de l'emploi à Chartres-de-Bretagne
 Renouvellement du contrat d'exploitation Keolis
 Sortez en bus

18 Le mag

USNC Football : vie du club et actualités
 Un concours local pour la nouvelle année
 Quinzième édition de Cinéthique
 Concours de tarot par l'Excuse Castelnodaise
 Nouvelle édition des foulées castelnodaises
 Essential et Domicile s'implante sur la commune
 Une zumba party à l'école Saint-Amand

20 Culture / Médiathèque

Concert piano-voix de Jaz Delorean
 ASCORDA présente Vivaldi à Saint-Martin
 La musique en milieu scolaire au Chat Perché
 Retour sur le week-end de Noël
 Soirée de théâtre d'improvisation
 Saison théâtrale 2026 Patronage

23 Communication

Le sport au féminin à la Médiathèque

23 Expression de l'opposition

24 Agenda

Le Castelnodais

Magazine bimestriel édité par la Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (02 99 05 20 00), 4600 exemplaires. Diffusion gratuite / www.ville-noyal-chatillon.fr Suivez-nous sur  

- Directeur de la publication : Sébastien Guéret
- Adjointe à la communication : Valérie Le Bouler
- Rédaction et mise en page : Chloé Quinquenel avec la participation des services municipaux
- Impression : Imprimerie du Rimon

11, rue des Bintinais, Noyal-Châtillon-sur-Seiche
www.imprimeur-rennes.fr
 Dépôt légal à parution. Imprimé avec des encres végétales sur papier RECYTAL OFFSET RECYCLÉ.

Édito



Chères Castelnodaises, Chers Castelnodais,

Je souhaitais commencer cet édito en rappelant ce qui fait la force de notre politique communale : des projets durables et collectifs. Notre objectif est de créer du lien, de soutenir le tissu associatif et économique, et de rendre les animations et la culture accessibles à toutes et tous, afin de favoriser le bien-vivre ensemble et renforcer les relations avec les acteurs du territoire.

Pour exemple, je vous partage l'organisation du week-end du 5, 6 et 7 décembre 2025, le temps fort

« En Attendant Noël » qui a été un véritable succès. Cette réussite est due à une volonté commune entre des partenaires et la mairie de créer des évènements ensemble pour être plus forts et plus visibles. Pour cette seconde édition, les associations de parents d'écoles, All Harmony et son groupe Soul Goodman Live, le Comité des Fêtes, Vocal'Isle, les agriculteurs, agricultrices, l'AFM Téléthon, l'association Créateurs d'Espoir, le cercle Castelnodais des commerçants, artisans et indépendants, la médiathèque, le service culture de la ville, les services techniques et communication et l'ensemble de mes collègues se sont mobilisés pour la création de ce magnifique temps fort culturel avec 11 animations et plus de 1 600 participants.

Je veux remercier l'ensemble des partenaires, bénévoles, fonctionnaires, élus de la majorité pour leur implication et leur présence. Grâce à vous, le père Noël a apporté un peu de magie, les 14 tracteurs illuminés ont étincelé les regards des enfants et des habitants et habitantes, les premiers cadeaux ont pu être achetés, la solidarité a été actionnée pour le Téléthon et les P'tits Doudous. Enfin, le marché de Noël et le concert de chant intergénérationnels ont clôturé « En Attendant Noël » pour une invitation à une prochaine édition.

Notre projet favorise aussi le vivant par plus de biodiversité, plus de haies bocagères, plus d'arbres plantés, une végétalisation de la ville et une meilleure gestion de l'eau. Comme vous allez pouvoir le lire dans cette édition, une étude hydraulique a été effectuée afin de mieux comprendre le cheminement de l'eau lors des inondations. Il est avéré que la présence des arbres limite les inondations par le ruissellement, l'érosion des sols mais aussi apporte plus de fraîcheur et de biodiversité. L'objectif de plantation de 1 000 arbres en 6 ans sera dépassé grâce aux 5 derniers projets du mandat : renaturation de la cour de l'école du Chat perché, aménagement d'une cour oasis au Petit Prince, plantation d'un arbre symbole à Saint Amand, création d'une micro forêt intergénérationnelle aux Monts Gaultier et pour finir le verger des naissances au Coudray.

Pour changer de registre, la ville va se doter d'un troisième policier qui viendra renforcer notre police municipale de proximité. Aussi, la coopération entre communes étant primordiale, nous signerons au mois janvier une convention de police mutualisée avec Saint Erblon, ce qui va nous permettre de travailler sur des problématiques communes. Par cet outil et par le renforcement de notre police de proximité nous pourrons ainsi mieux répondre aux attentes de la population, passer de 50 à 85% de présence sur l'espace public castelnodais et mieux prendre en compte la sécurité des personnes et des biens sur nos territoires.

Les voeux du maire et des élus municipaux se dérouleront cette année le 17 janvier à 19h00 à l'espace Louis Texier. Je vous invite, si vous le désirez à venir nous rejoindre.

Je vous souhaite à toutes et à tous, petits comme grands, une belle et heureuse année 2026, et ensemble continuons à faire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche une ville plus verte et agréable à vivre.

Sébastien GUERET
 Maire
 Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine

Recevez directement les informations de la semaine
 en vous inscrivant à la newsletter de la commune !



4 📖 Brèves

🗳️ Elections municipales les 15 et 22 mars

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars pour le premier tour. Un second tour sera organisé le dimanche 22 mars si 3 listes ou plus sont déposées.

Afin de voter, vous devez être en possession d'une pièce d'identité et être inscrit.e sur les listes électorales. Il est conseillé de disposer également de votre carte d'électeur.rice.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne (jusqu'au 4 février) ou en vous rendant directement en Mairie (date limite au 6 février). Il vous faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa de demande d'inscription.

Si vous avez déménagé, vous devez informer la Mairie de votre nouvelle domiciliation afin de ne pas être radié des listes. Si vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer ou êtes absent.e pour le scrutin, pensez à donner procuration à une proche.

La Mairie recrute son équipe d'animation pour l'été

La Mairie recrute pour la période estivale des animateur.trices diplômés.e.s dans le cadre de l'accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans, ainsi que de l'Espace Jeunes pour les adolescent.e.s de 11 à 17 ans. Les missions sont : encadrer les groupes d'enfants/ de jeunes, proposer des projets d'animations, contribuer au projet pédagogique défini avec l'équipe et mettre en place les activités. **Informations et candidatures sur le site Internet de la Mairie jusqu'au 6 mars.**

🛏️ Bien dormir, ça s'apprend !

Le CCAS et le CLIC Alli'âges, en partenariat avec l'association Brain Up, proposent une conférence « *Bien dormir et prendre soin de son sommeil* » animée par une psychologue, le **mercredi 14 janvier de 10h00 à 12h00**, salle Orson (Espace Louis Texier). À l'issue de la conférence, il sera possible de s'inscrire à un cycle de 6 ateliers thématiques (places limitées à 15 personnes). **Gratuit et ouvert aux personnes de 60 ans et plus.** Inscriptions au CCAS au ☎ **02 99 05 20 14.**

Nouvelle aire de jeux au parc du Thermidor

Dans le cadre du suivi régulier de la sécurité des aires de jeux communales, le contrôle de sécurité a signalé qu'un des équipements du parc du Thermidor, dans le quartier de la Petite-Saudrais, devait être retiré. Devenu vétuste, il ne répondait plus aux normes de sécurité en vigueur. Soucieuse de garantir un environnement sûr et agréable pour les enfants, la municipalité a procédé au remplacement de cet équipement. Un nouveau jeu a été installé afin de maintenir la qualité et l'attractivité de cet espace de loisirs apprécié des familles.



En mars, plantez un arbre dans le verger des naissances

Les familles ayant accueilli un enfant en 2025 seront invitées le samedi 7 mars à venir planter un arbre fruitier dans le verger des naissances, au Lieu-dit Le Coudray. Chaque année depuis 2020, 12 arbres sont plantés pour symboliser les naissances dans la commune. Chacun.e est ensuite libre de venir cueillir les fruits du verger. Les familles concernées recevront une invitation au mois de février.

Après les fêtes, venez broyer votre sapin de Noël !

La commune vous propose d'apporter votre sapin afin de le faire broyer et de repartir avec votre broyat qui pourra vous servir à pailler vos massifs de fleurs ! Cette opération, organisée par Rennes Métropole et l'association Vert le Jardin aura lieu le **mercredi 7 janvier de 13h30 à 16h30 sur le parking Saint Léonard.**

👤 Inscriptions dans les écoles publiques

L'ouverture des inscriptions débutera le 2 mars sur le Portail Familles. Merci de ne pas contacter le service concerné avant cette date.

✉️ pej@ville-noyal-chatillon.fr

Nouvelle formation aux gestes de premiers secours

La Mairie organisera le **samedi 31 janvier de 9h00 à 17h00** une nouvelle session de formation PSC – gestes de premiers secours dans les locaux de la Protection Civile, au 8 rue Lavoisier. Cette formation, d'une durée d'une journée est prise en charge à 50% par la Mairie et en intégralité pour les étudiant·e·s et les demandeur·euse·s d'emploi. Elle est ouverte à tous·tes les castelnodais·es à partir de 16 ans. Pour vous inscrire, contactez le service Ressources Humaines de la commune :  **02 99 05 20 03**

Prix : 25 € par participant·e, gratuit pour les demandeur·euse·s d'emploi et les étudiant·e·s



Un nouvel arbre pour l'école Saint-Amand



Le vendredi 14 novembre 2025, la municipalité a offert à l'école Saint-Amand un tilleul cordata. Choisi en concertation avec la direction et l'OGEC, cet arbre à croissance rapide offrira bientôt une ombre fraîche dans la cour, près du jardin inauguré en 2024. Monsieur le Maire a participé à sa plantation en présence des élèves, de l'équipe éducative et des parents, marquant un moment convivial et symbolique pour l'école.

Nouvelle organisation du stationnement autour de la place Saint-Exupéry

Afin d'améliorer l'offre de stationnement aux abords de la place Saint-Exupéry dans le quartier de l'Ise, la commune engage différentes actions dans les mois à venir. Au 1er février 2026, deux stationnements complémentaires seront utilisables route de Saint-Erblon devant la boulangerie Chez PP, portant ainsi à quatre le nombre total d'emplacements contre deux actuellement. Ces stationnements ainsi que l'ensemble du parking dédié aux commerces, rue Auguste Renoir, seront désormais en zone bleue. La présentation d'un disque sera obligatoire. Le stationnement sera autorisé pour une durée d'une heure maximum entre 09h00 et 12h00 et entre 14h00 et 19h00. Tout contrevenant s'exposera à une amende forfaitaire. Des disques de stationnement peuvent être retirés en Mairie.

Inauguration de la cour végétalisée de l'école du Chat Perché



Le 13 novembre, l'école du Chat Perché a inauguré les travaux de végétalisation de sa cour en présence des élue·e·s, des parents d'élèves, des enfants et des entreprises ayant participé au projet. De nouveaux arbustes ont été plantés par les enfants. La végétalisation a pour objectif de réduire les îlots de chaleur, d'améliorer le confort et le bien-être des élèves, de favoriser la biodiversité, de créer des espaces de jeux et d'apprentissage variés et de sensibiliser les enfants à la nature et à l'environnement.

Installation de trois nouveaux radars solaires

La Mairie a investi dans trois radars pédagogiques solaires qui seront prochainement installés avenue Remondel, rue de Saint-Erblon et rue des Potiers. Ces équipements complètent le dispositif déjà en place pour accompagner la limitation généralisée à 30 km/h. Positionnés sur des axes de circulation importants, en ville comme en secteur rural, ces radars ont pour vocation de sensibiliser les conducteurs à leur vitesse et de contribuer à un déplacement plus apaisé. Ils visent notamment à :

- faciliter le partage de la voie entre automobilistes et cyclistes ;
- améliorer la sécurité des piétons dans leurs trajets quotidiens.



Les Robinsons : le nouvel accueil de loisirs ouvre au mois de février



Un projet éducatif et environnemental

Actée en juin 2020, la création d'un nouvel accueil de loisirs au sud de la commune arrive aujourd'hui à son terme. Situé dans le prolongement du groupe scolaire Le Petit Prince, le futur équipement, baptisé *Les Robinsons*, ouvrira ses portes le **mercredi 4 février**. Il offrira aux enfants et aux familles un espace moderne, accueillant et respectueux de l'environnement. Conçu par le collectif Faro Architectes de Nantes, le bâtiment a été pensé pour répondre aux besoins des enfants de tous âges. Il dispose d'une capacité d'accueil de 180 enfants, répartis à parts égales entre les moins de 6 ans et les plus de 6 ans. Huit nouvelles salles d'activités sont aménagées, dont une salle calme pour les enfants qui souhaitent se reposer, ainsi que des espaces dédiés aux animateurs pour le travail et les réunions.



Posé de la première botte en novembre 2024



Visites de chantier pour les castelnodais-e-s

Des espaces pensés pour le bien-être et la nature

Le projet accorde une grande importance à la relation entre l'enfant et son environnement. De vastes espaces extérieurs végétalisés offrent à chaque tranche d'âge un cadre sécurisé et propice à la découverte. Les cours permettent notamment l'organisation d'activités artistiques ou de petits spectacles en plein air. La cour actuelle des maternelles du groupe scolaire est intégrée au projet et entièrement revégétalisée. Un espace de vie sociale vient également compléter l'ensemble : il permet aux associations locales et aux habitants d'y organiser des rencontres, des ateliers ou des événements collectifs.



Réalisation d'une fresque par les enfants avec l'illustratrice Maud Legrand

Un bâtiment exemplaire sur le plan environnemental

La conception du bâtiment repose sur une construction en bois, associée à une isolation en matériaux biosourcés et à l'utilisation d'énergies renouvelables. L'objectif est d'assurer une haute performance énergétique tout en garantissant le confort et le bien-être des enfants. Parallèlement, le groupe scolaire Le Petit Prince bénéficiera d'une extension avec deux nouvelles classes maternelles et une salle de sieste, aménagées selon les mêmes standards de qualité et d'équipement.



Visites de chantier par les enfants de la commune

Un chantier participatif et pédagogique

Les travaux ont connu plusieurs temps forts marquant la progression du projet. En novembre 2024, la pose de la première botte de paille a symbolisé le démarrage concret du chantier, en présence de représentants du Département, de Rennes Métropole, de la Préfecture et de la commune. Les enfants ont également été associés à la vie du chantier. Durant les vacances d'automne 2024, ils ont participé à la réalisation d'une fresque ornant la palissade du chantier, accompagnés par l'illustratrice Maud Legrand. Leurs créations inspireront la signalétique du futur accueil de loisirs. Au printemps 2025, un kit pédagogique a été remis aux enseignants et aux animateurs pour expliquer les différentes étapes du projet et faire découvrir aux enfants les matériaux biosourcés utilisés (bois, paille...). En mai et juin 2025, plusieurs visites du chantier ont permis aux élèves, puis aux équipes d'animation, de découvrir les lieux et de mieux se projeter dans cet environnement. Enfin, en septembre, une journée portes ouvertes a offert aux habitant·e·s la possibilité de visiter le site et d'échanger autour du projet.

Des portes ouvertes le samedi 7 février

En ce début d'année 2026, le nouvel accueil de loisirs Les Robinsons s'apprête à devenir un lieu de vie, d'apprentissage et de partage au cœur de la ZAC de l'Ilse. Conçu pour les enfants, les familles et les acteurs éducatifs du territoire, il incarne une nouvelle étape dans la dynamique de développement de la commune. **Vous êtes convié·e aux portes ouvertes des Robinsons le samedi 7 février à partir de 15h00 ! Au programme : visites du site pour découvrir les espaces et les services qui seront bientôt proposés, ainsi que de nombreuses animations pour petits et grands tout au long de l'après-midi.**

Informations clés

180 enfants accueillis
8 salles d'activités
1 espace de vie sociale
 Ouverture : **mercredi 4 février**
 Portes ouvertes : **samedi 7 février**

Évolution du chantier



SEPTEMBRE 2024



DÉCEMBRE 2024



FÉVRIER 2025



MARS 2025



MAI 2025



JUILLET 2025



DÉCEMBRE 2025

8 Actualités municipales

Budget participatif : du 9 février au 31 mars, élisez vos projets favoris !

Dans le cadre du 3^e budget participatif les castelnodais·es ont pu proposer des projets d'intérêt collectif du 8 septembre au 1^{er} décembre.

À l'issue de cette première phase, les services techniques de la commune ont procédé à l'étude des projets. Le comité Budget Participatif se réunira afin d'établir la liste des projets éligibles au vote des habitants. À partir du 9 février, vous pourrez prendre connaissance de ceux soumis aux votes sur la plateforme de participation citoyenne ou directement à l'accueil de la Mairie et de la Médiathèque. **C'est maintenant à vous, Castelnodais·es, de choisir les projets qui ont votre préférence !**

Qui peut voter ? : Les Castelnodais.es à partir de 16 ans.

Comment voter ? : Vous devez sélectionner 3 projets en les classant par ordre de préférence. Le premier choisi recevra 3 points puis le second 2 points et 1 point pour le 3^{ème}.

Vous pouvez voter :

- sur le site : jeparticipe.ville-noval-chatillon.fr
- via le QR code ci-dessous
- par bulletin papier dans les urnes mises à disposition à la Mairie et à la Médiathèque.

Votez en ligne !



Les personnes qui ont des difficultés avec internet peuvent se faire aider par le médiateur numérique, présent à la Médiathèque. Les projets qui auront eu le plus de points seront sélectionnés jusqu'à atteindre les 20 000 € dédiés au budget participatif.

Démarches en ligne : un accompagnement local pour ne pas rester seul face au numérique

Selon une récente enquête du Défenseur des droits, les Français·es rencontrent de plus en plus de difficultés avec les services publics, notamment depuis la généralisation des démarches administratives en ligne. En 2016, 39 % des personnes déclaraient avoir des difficultés à effectuer leurs démarches. En 2024, elles sont désormais 61 %, soit 22 % de plus en huit ans. Ces difficultés touchent toutes les catégories de population : jeunes, seniors, salariés, cadres...

À Noyal-Châtillon-sur-Seiche, une solution de proximité a été mise en place : le conseiller numérique. Consciente de ces difficultés, la commune met à disposition des habitant·e·s un conseiller numérique, Valentin Bridel, au sein de la Médiathèque La Source. Dans la diversité de ses missions, il peut accompagner gratuitement les personnes dans leurs démarches administratives et leur apprendre l'utilisation des outils numériques, qu'elles aient besoin :

- de créer un compte sur un site public (impôts, CAF, Ameli, France Titres...);
- d'apprendre à utiliser FranceConnect ou à sécuriser vos mots de passe;
- ou simplement d'être guidé dans vos démarches en ligne...

Renseignements au **02 99 05 26 78**



Hélène Piveux remplace Yves-Marie Lechartre à la direction générale des services de la commune



Le 3 novembre, la commune a eu le plaisir d'accueillir sa nouvelle Directrice Générale des Services (DGS), Hélène Piveux, qui succède à Yves-Marie Lechartre, DGS de la collectivité depuis plus de 30 ans. Une transition importante, marquant à la fois la continuité du service public et le début d'une nouvelle étape pour la commune. Juriste en droit public, Hélène Piveux a intégré la fonction publique territoriale en 1998 et a occupé plusieurs postes à responsabilité avant de diriger les services de la ville de Saclay pendant treize ans, puis ceux de Guipry-Messac. Forte de cette solide expérience, elle apporte à la commune une expertise en pilotage administratif, gestion financière et accompagnement stratégique.

La municipalité lui souhaite la bienvenue et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions au service des habitant·e·s et du développement de la commune, et adresse également ses remerciements chaleureux à Yves-Marie Lechartre pour ses nombreuses années d'engagement et de dévouement au service de la collectivité.

dossier

Les inondations : un an après



Retour sur les inondations de janvier 2025

Le mois de janvier 2025 restera marqué dans l'histoire de notre commune comme celui d'un épisode climatique d'une ampleur exceptionnelle. Déjà fragilisés par une première crue survenue le 8 janvier, les sols saturés n'ont pas résisté aux pluies diluviennes tombées le vendredi 24 janvier. Dès le lendemain, Météo France plaçait notre territoire en vigilance orange, avant qu'une vigilance rouge ne soit déclenchée le dimanche 26 janvier face à la montée rapide et inquiétante des eaux.

Traversée par quatre rivières, la commune a connu une inondation sans précédent : le niveau d'eau a atteint 2,13 mètres, dépassant largement les crues historiques de 1966 (1,83 m) et de 2001 (1,74 m). Jamais un tel phénomène n'avait été enregistré. Alors que le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) avait déjà été activé lors de la crue du 8 janvier, cette nouvelle montée des eaux a nécessité une mobilisation totale des services municipaux, des forces de secours, des élus et des partenaires institutionnels.



Une préparation déterminante

Quelques mois avant la crise, en novembre 2024, un exercice grandeur nature organisé par la préfecture avait permis aux communes de Bruz et Noyal-Châtillon de se préparer à un scénario de crue majeure. Cette simulation, impliquant la mairie, le CODIS, la réserve communale, la Protection Civile et les élus, a joué un rôle décisif. Elle a permis à chacun·e de s'approprier les procédures d'urgence et d'anticiper les réflexes nécessaires en période de crise. Cette préparation a été un atout majeur lorsque le PCS a été activé à nouveau les 8 puis 24 janvier : la coordination entre les services municipaux, départementaux et de l'État a permis d'intervenir rapidement et efficacement pour protéger les habitant·e·s.



Des actions rapides dès les premières alertes

Avant même l'ouverture officielle du PCS, la municipalité a mis en place des aides d'urgence : distribution de parpaings pour surélever les meubles, sacs de sable pour tenter de ralentir la montée de l'eau, recensement immédiat des foyers potentiellement touchés.

Deux points de situation étaient réalisés par le Maire et la cellule de crise chaque jour, permettant d'ajuster les interventions. En lien permanent avec la préfecture, les pompiers et la gendarmerie, la commune a assuré une surveillance continue des zones évacuées grâce à des rondes de jour comme de nuit. Les relevés fréquents sur le terrain, complétés par le suivi du site Vigicrue, ont permis d'anticiper les évolutions de la crue et de sécuriser des points stratégiques, notamment le pont de la route de Saint-Erblon, dont la submersion

Une mobilisation collective exceptionnelle

Face à l'ampleur de la crue, agents municipaux, élus, Protection Civile, réserve communale de sécurité civile, habitant·e·s et entreprises locales se sont mobilisés sans relâche.

Des évacuations ont été réalisées à l'aide des véhicules du centre technique municipal et d'un bateau prêté par Rennes Métropole. La Protection Civile, grâce à son implantation locale, est intervenue rapidement, participant activement à l'évacuation de plusieurs habitant·e·s. Ses bénévoles, hébergés à la salle Colette Besson, ont assuré une présence continue, y compris lors des opérations de



Un accompagnement des sinistrés tout au long de la crise

Dès le lundi 27 janvier, l'Espace Louis Texier était ouvert pour accueillir les personnes touchées. Une grande majorité des sinistré·e·s a pu être relogée chez des proches, mais cinq relogements ont été directement pris en charge par la mairie, en lien avec le CCAS et grâce à la mobilisation de places dans la résidence Heurus et chez des habitant·e·s volontaires.

La commune a également soutenu les démarches administratives : attestations pour les assurances, orientation vers les procédures liées à la reconnaissance de catastrophe naturelle. Une communication continue — réseaux sociaux, panneaux numériques, site internet — a permis d'informer la population en temps réel. Une ligne téléphonique d'urgence mobilisant tous les services municipaux a renforcé ce dispositif.

La sécurisation des routes a été assurée en partenariat avec Rennes Métropole, qui a également adapté la signalisation et prêté un bateau supplémentaire pour faciliter les évacuations.



Pendant la décrue : soutenir, nettoyer, sécuriser

Dès que l'eau a commencé à refluer, la municipalité a recensé les besoins matériels des sinistré·e·s et mis à disposition du matériel de nettoyage (aspirateurs à eau, groupes électrogènes, pompes, raclettes). Des bennes pour les encombrants ont été mises en place avec l'aide de la Métropole. Des agriculteurs ont aussi aidé au pompage dans des caves.

La réserve communale a contacté les habitant·e·s resté·e·s sur place afin de recenser les besoins spécifiques, tandis que les élu·e·s ont poursuivi leurs visites sur le terrain tout le week-end suivant.

Pour garantir la sécurité de toutes et tous, un arrêté municipal a interdit l'accès aux parcs municipaux, les sols détrempés ayant fragilisé de nombreux arbres. Leur réouverture progressive s'est faite en fonction des conditions de sécurité.

Ce qui a été fait dans l'année suivant les inondations

Comprendre l'événement : un relevé précis des hauteurs d'eau

Au lendemain des inondations de janvier 2025, la commune et Rennes Métropole ont engagé un travail de fond destiné à comprendre précisément l'événement, à sécuriser durablement les réseaux et à renforcer la résilience du territoire. La première étape a consisté à consolider les observations réalisées pendant la crue. Tout au long des événements, les services municipaux ont procédé à un suivi rigoureux des hauteurs d'eau en installant des repères de crue dans de nombreux secteurs de la commune. Ces indications visuelles, relevées plusieurs fois par jour, ont permis de documenter la dynamique de la montée des eaux alors que l'on craignait que la crue atteigne l'intensité d'un phénomène qualifié de centennal. Puis, la ville a consulté l'ADRBS (association de défense des riverains du bassin de la Seiche) afin de proposer à Rennes Métropole des actions concrètes pour réduire les inondations.

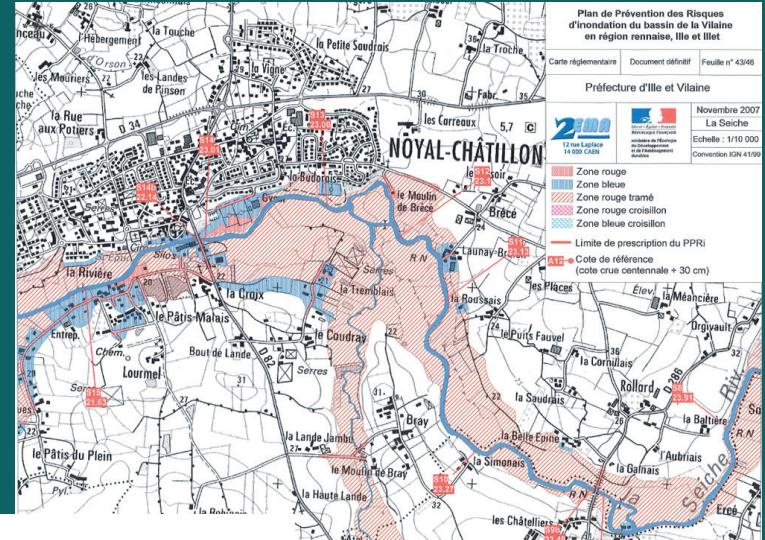


Crue centennale

Une crue centennale est un événement hydrologique dont la probabilité d'occurrence est estimée à 1 % chaque année. Contrairement à ce que son nom pourrait suggérer, elle ne survient pas « une fois tous les cent ans », mais correspond à une crue particulièrement rare et sévère, utilisée comme référence dans la gestion du risque.

Les études engagées par Rennes Métropole : réactualiser, analyser, sécuriser

Ces relevés, couplés à d'autres données recueillies à l'échelle métropolitaine, ont constitué un matériau essentiel pour les études lancées par Rennes Métropole. Dans son rôle de coordination entre les communes et l'État, la Métropole a engagé un travail de réactualisation du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI), indispensable pour adapter la réglementation aux réalités du terrain et intégrer les nouvelles connaissances tirées de la crue de 2025. En parallèle, un état des lieux complet de l'état des réseaux a été mené afin d'identifier les points de fragilité et les zones à sécuriser. C'est dans ce cadre que des clapets anti-retour ont été installés sur plusieurs réseaux d'eaux usées pour éviter tout phénomène de refoulement en cas de pression excessive exercée par une crue future.



Le PPRI

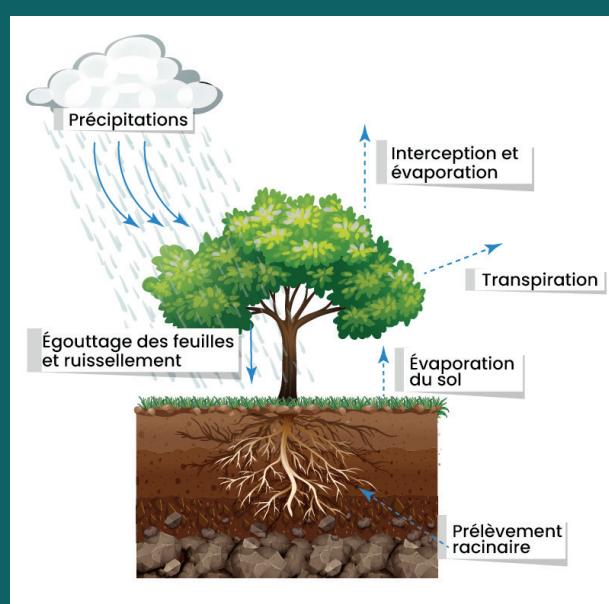
Le Plan de Prévention du Risque Inondation est un document élaboré par l'État. Il cartographie les zones exposées au risque, définit les prescriptions applicables aux constructions et réglemente l'usage des sols. Son objectif est de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens tout en encadrant l'aménagement du territoire. Celui concernant Noyal-Châtillon-sur-Seiche a été approuvé en 2007. Il comprend un volet cartographique et un règlement encadrant les possibilités d'occupation des sols.

Améliorer la circulation de l'eau : curages, hydrocures et gestion des réseaux

Les analyses menées par Rennes Métropole ont mis en évidence plusieurs axes d'amélioration, dont la commune s'est immédiatement saisie. Dans les secteurs les plus sensibles, un programme intensif de curage des fossés a été lancé pour retirer sédiments, dépôts et végétation accumulée. Le curage, en rétablissant la capacité hydraulique des fossés, favorise l'écoulement naturel de l'eau et limite la formation de poches stagnantes susceptibles d'aggraver les débordements. Simultanément, plusieurs buses rendues inopérantes par des obstructions ont été hydrocureées. Cette technique, qui consiste à nettoyer les conduites à haute pression, a permis de restaurer leur fonctionnement et d'améliorer la fluidité générale du réseau d'écoulement.

Curage et hydrocurage

Le curage consiste à retirer manuellement ou mécaniquement les matériaux obstruant les fossés afin de rétablir l'écoulement. L'hydrocurage, quant à lui, utilise un jet d'eau sous haute pression pour nettoyer l'intérieur des canalisations, éliminer boues, racines et déchets et restaurer leur section utile.



Ralentir le ruissellement : plantations et végétalisation

La commune a également renforcé ses actions en matière de végétalisation. Déjà engagées avant les inondations, les plantations d'arbres ont été amplifiées. Les arbres jouent un rôle hydraulique majeur : leurs racines augmentent l'infiltration des eaux dans les sols, leurs feuilles atténuent l'impact des pluies sur le sol et leur présence réduit la vitesse du ruissellement. Cette stratégie est également mise en œuvre dans les écoles, où la renaturation des cours permet de transformer des surfaces imperméables en zones absorbantes qui participent à limiter les flux d'eaux pluviales. Malgré ces interventions, certains secteurs demeurent structurellement à risque du fait d'une topographie extrêmement plane : la très faible pente ralentit l'écoulement et favorise la stagnation des eaux, même en dehors des périodes de crue. Ces zones font l'objet d'une surveillance accrue ainsi que de réflexions complémentaires sur de possibles aménagements futurs.

Sécuriser les abords des rivières : gestion du risque lié aux arbres



Une surveillance renforcée a par ailleurs été instaurée autour des arbres situés en bordure de rivière. L'objectif est d'éviter que des troncs ou de grosses branches ne tombent dans le lit des cours d'eau, ne créent des embâcles et n'aggravent les débordements. Dans les parcs, les peupliers vieillissants ou en trop mauvais état ont été retirés, leur fragilité les rendant susceptibles de chuter lors d'intempéries. Leur remplacement par des essences plus jeunes, plus robustes et plus efficaces dans la gestion de l'eau contribue à renforcer l'adaptation naturelle du territoire. Aussi, une vingtaine d'arbres ont été retiré de la Seiche afin de faciliter l'écoulement. Ce travail de nettoyage des berges continuera sur 2026.

Retrouver la maîtrise des berges : un travail foncier structurant

Enfin, un travail foncier structurant a été mené. La commune a acquis plusieurs parcelles situées en bord de rivière afin de faciliter l'accès aux berges, d'assurer leur entretien et de permettre la création de nouveaux dispositifs hydrauliques, comme des bassins de rétention destinés à stocker temporairement l'eau en période de crue. Ces acquisitions offrent une meilleure maîtrise des abords des cours d'eau et renforcent la capacité du territoire à anticiper et atténuer les phénomènes d'inondation.

Un équipement communal renforcé pour mieux anticiper les inondations

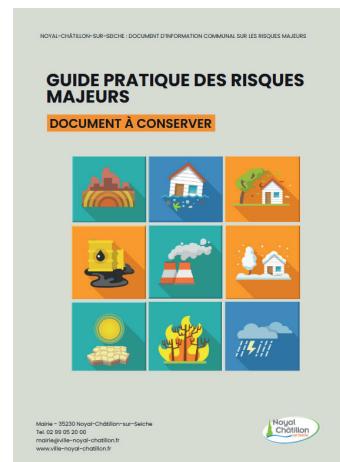
Dans la continuité des actions engagées après les inondations, la commune a entrepris un effort significatif pour renforcer son matériel d'intervention. L'objectif est d'améliorer la capacité de réaction des équipes municipales lors des épisodes de crue, mais aussi de disposer de ressources suffisantes pour protéger au mieux les habitant·e·s et les infrastructures sensibles. Au cours de l'année écoulée, plusieurs acquisitions ont déjà été réalisées. La mairie s'est notamment dotée de quatorze paires de waders (cuissardes), désormais indispensables pour intervenir rapidement et en sécurité dans les zones inondées. Des parpaings et sacs de sable ont également été constitués en stock, afin de pouvoir créer en urgence des barrières de protection autour des bâtiments les plus exposés. Par ailleurs, la commune a eu recours à la location de groupes électrogènes, d'aspirateurs à eau et de pompes, un matériel essentiel pour assurer la continuité des services publics et accélérer les opérations de pompage dans les habitations et les locaux communaux sinistrés. Ces premières mesures s'inscrivent dans une stratégie pluriannuelle d'équipement, déjà planifiée pour les prochaines années. En 2026, la municipalité prévoit d'investir dans 40 coussins absorbeurs, 50 boudins absorbeurs ainsi qu'une pompe à aspiration thermique. Ces dispositifs permettent d'endiguer rapidement les infiltrations et de limiter la propagation de l'eau dans les zones sensibles. Cette dynamique se poursuivra en 2027, avec l'acquisition de nouveaux matériels complémentaires : 40 coussins absorbeurs et 50 boudins absorbeurs supplémentaires, une pompe à aspiration thermique, mais aussi une barque à coque dure, destiné au transport sécurisé de matériel ou à l'intervention dans des zones difficilement accessibles. Des gilets de sécurité ou de protection spécifiques seront également intégrés au parc d'équipement, afin d'assurer les opérations dans de meilleures conditions et de renforcer la sécurité des agents municipaux.

Comment chacun peut se préparer individuellement face au risque

Chaque habitant peut, à son niveau, réduire sa vulnérabilité et se préparer à réagir efficacement en cas de nouvelle crue. Plusieurs outils et bonnes pratiques existent, et deux documents officiels sont particulièrement essentiels : le DICRIM et le PPMS.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est un guide pratique mis à disposition par la mairie pour informer les habitants sur les risques présents sur le territoire. Il décrit les zones exposées, les mesures de prévention, les consignes à suivre avant, pendant et après un événement, ainsi que les moyens d'alerte utilisés par la commune. Consulter le DICRIM permet à chacun de connaître les secteurs les plus vulnérables, d'identifier les itinéraires d'évacuation et de repérer les zones refuges. Il indique également les numéros d'urgence à contacter et les comportements à adopter pour se protéger et protéger ses proches. Il est recommandé de garder une version papier ou numérique facilement accessible et de consulter le document régulièrement, notamment après des épisodes climatiques importants.

Vous pouvez consulter le DICRIM sur le site Internet de la commune. Des exemplaires papier sont également disponibles en Mairie.



Développer la solidarité : une démarche essentielle

Afin de faire du lien avec les habitant·e·s, la municipalité a organisé une réunion publique et d'information avec les sinistré·e·s le 10 mars. Une soixantaine de personnes présentes ont pu échanger sur leurs problématiques et remercier les services municipaux et les élu·e·s pour les actions de terrain.

Aussi, un temps convivial a été co-organisé le 10 mai avec le comité des fêtes entre sinistrés et aidants.

La ville souligne l'élan de solidarité entre habitants, habitantes, associations et entreprises pendant et suite à cet événement climatique.



PLUIE ET INONDATION



logement tant que les autorités ne l'autorisent pas, de documenter les dégâts pour l'assurance et de vérifier la potabilité de l'eau avant toute consommation.

S'inscrire aux dispositifs d'alerte constitue également un moyen efficace de gagner du temps en cas de danger. Les notifications FR-Alert, les listes d'alerte communales et les bulletins officiels de vigilance permettent d'être informé en temps réel et de réagir rapidement. Parallèlement, des mesures sur le bâti peuvent renforcer la protection : installation de batardeaux, clapets anti-retour, surélevation des installations essentielles et choix de matériaux résistants à l'eau dans les pièces exposées sont autant de solutions efficaces, parfois subventionnées dans les zones à risque.

Enfin, se préparer individuellement implique aussi de participer à la culture du risque au niveau local. Assister aux réunions publiques, connaître le Plan Communal de Sauvegarde et échanger avec les voisins, notamment les personnes isolées, permet de créer un réseau d'entraide et d'améliorer la résilience collective. En combinant information, gestes de prévention et solidarité, chacun peut jouer un rôle actif pour réduire les conséquences des inondations et protéger sa famille et son environnement.

Le PPMS : un dispositif pour sauver des vies

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) concerne principalement les établissements scolaires, mais il est essentiel que les familles le connaissent également. Il définit les procédures pour mettre en sécurité les élèves et le personnel en cas de risque, les zones refuges au sein de l'établissement, les exercices réguliers permettant d'apprendre à réagir sans panique ainsi que les protocoles de communication avec les services de secours.

Au-delà de ces documents officiels, chaque habitant·e peut adopter des réflexes simples mais déterminants. Avant une inondation, il est conseillé de ranger les documents précieux, appareils électriques et produits dangereux en hauteur, de s'assurer que les grilles d'évacuation et les gouttières sont dégagées et de préparer un kit d'urgence comprenant lampe torche, radio à piles, eau potable, médicaments essentiels et copies des papiers importants. Il est également utile d'élaborer un plan familial pour définir où se retrouver et qui contacter.

Pendant une inondation, il est crucial de suivre les consignes officielles, de ne jamais emprunter une route inondée, de se réfugier en hauteur et de couper l'électricité uniquement si cela peut se faire sans danger. Après la crue, il convient de ne pas réintégrer son





A la cime de l'arbre
Les arbres sont précieux, prenez-les au sérieux.

06 70 01 08 33
alacimedelarbre@orange.fr
www.alacimedelarbre.fr

ÉLAGAGE - ABATTAGE
ROGNAGE DE SOUCHES... 

Si vous souhaitez réserver un encart publicitaire dans notre magazine, **contactez-nous** :
communication@ville-noyal-chatillon.fr

**Besoin d'un
médecin ?
Suivez
le bon
chemin.**

1 RDV sur Santé.fr



2 Carte des lieux de soins



3 Appelez le : 15



SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS

Un forum de l'emploi et de la formation à Chartres-de-Bretagne

Comme chaque année, le Point Accueil Emploi organisera un forum de l'emploi le 20 janvier. Cette année, le secteur de la formation sera aussi représenté. Plus d'une vingtaine d'entreprises et sept centres de formation exposeront leurs offres et leurs projets lors du forum emploi/formation. Cet événement a pour objectif de faire se rencontrer dans un même lieu les entreprises du territoire, les personnes à la recherche d'un emploi et celles qui se questionnent sur leur projet professionnel ou sur une éventuelle reconversion. Afin de proposer une grande diversité d'offres, de nombreux secteurs d'activités seront représentés : industrie, hôtellerie/restauration, bâtiment, administratif, commerce, santé...

Rendez-vous le mardi 20 janvier de 14h00 à 17h00, Halle de la Conterie à Chartres-de-Bretagne.

Rennes Métropole renouvelle le contrat d'exploitation du réseau STAR avec Keolis

Rennes Métropole confie à nouveau à Keolis l'exploitation du réseau de transports STAR. Ce nouveau contrat, qui a débuté le 1^{er} janvier 2026 pour une durée de sept ans, représente un investissement global de plus de 1,3 milliard d'euros. Il couvrira l'ensemble des services de mobilité proposés aux habitants des 43 communes de la métropole : métro, bus, futur Trambus, Handistar, vélo et covoiturage. Au total, le réseau s'étend sur plus de 2 000 km et compte plus de 2 100 arrêts, au service de près de 475 000 habitants. Rennes Métropole et Keolis visent une fréquentation de 130 millions de voyages par an d'ici 2032, soit une hausse de plus de 27 % par rapport à 2024. Pour accompagner cette ambition :



- Quatre lignes de Trambus seront progressivement mises en service d'ici 2030.
- L'offre de bus métropolitains continuera d'être développée pour mieux desservir les communes
- La modernisation et la transition énergétique du parc de véhicules se poursuivront pour offrir un service plus confortable, plus performant et plus respectueux de l'environnement.

Keolis investira plus de 65 millions d'euros pour soutenir ces évolutions, avec l'appui de 1 500 collaborateurs mobilisés au quotidien.

Dispositif «Sortez en bus» : événement à venir

HOLLYWOOD SYMPHONIQUE, le jeudi 19 février à 20h00 au TNB

Réservation avant le 2 février

L'Orchestre National de Bretagne s'associe au Festival Travelling pour rendre hommage aux créateurs de musique de film. Venez découvrir des œuvres de grands maîtres tels que Nino Rota, John Williams, Miklós Rózsa, Bernard Herrmann et Erich Wolfgang Korngold, jusqu'à Ceiri Torjussen de la nouvelle génération. Entre nostalgie et intensité dramatique, les pièces présentées évoquent un paysage sonore unique où l'intimité des compositions se mêle à des moments grandioses. Ces œuvres témoignent également de la volonté des compositeurs de cinéma d'être reconnus dans le monde classique en tant que créateurs musicaux à part entière, tout en restant intimement liées aux émotions du grand écran et aux récits que nous chérissons.



QUI SOM ?, le mardi 10 mars à 20h00 au TNB

Réservation avant le 24 février

Plongez dans l'univers envoûtant de Qui som?, un monde en soi, en perpétuelle transformation, où la matière, terre, céramique, plastique, devient un partenaire de jeu à part entière. En un clin d'œil, Baro d'evel enveloppe les spectateurs et spectatrices en libérant une incroyable énergie vitale, une explosion de couleurs et de formes. En nous montrant un monde en rébellion contre le désespoir et le renoncement, ils nous plongent au cœur d'une formidable réflexion poétique sur la nature humaine et transforment la joie en résistance. Un voyage qui défie avec allégresse les frontières des genres.

Contactez Claire Coignard à [✉ sortez.en.bus@gmail.com](mailto:sortez.en.bus@gmail.com) **pour réserver votre spectacle.**



USNC football : vie du club et actualités

Au cœur du jeu : portraits croisés de deux arbitres de l'USNC

Samson LEMETAYER (à gauche) et Telo ROUZIC (à droite) sont arbitres, licenciés au club de l'US Noyal-Châtillon. Portraits croisés pour mieux connaître ce rôle indispensable à tout match de football.



• Depuis quand arbitres-tu et pour quels matchs ?

Telo ROUZIC : J'arbitre depuis 4 ans des matchs dans les catégories «jeune» au niveau régional en tant qu'arbitre central et au niveau national en tant qu'arbitre de touche. La saison prochaine, je pourrai arbitrer des rencontres «senior» en D1 ou en R3.

Samson LEMETAYER : Je viens juste d'achever ma formation et j'arbitre au niveau départemental en tant qu'arbitre central et au niveau régional en tant qu'arbitre de touche.

• Qu'est ce qui t'a donné envie d'être arbitre ?

TR : A l'âge de 15 ans, je pratiquais le football en tant que joueur et j'avais déjà eu l'occasion d'arbitrer des matchs pour l'école de foot. Comme j'y prenais du plaisir, mon entraîneur m'a alors suggéré de passer la formation d'arbitre. J'ai donc suivi une formation en décembre et j'ai commencé à arbitrer en février.

SR : J'ai la passion du sport en général, j'en ai pratiqué plusieurs et le point commun c'est que l'arbitre est toujours au cœur du jeu. Je voulais aussi un défi physique différent car un arbitre de foot court énormément pendant une rencontre.

• Qu'est ce qui te plaît dans le rôle d'arbitre ? Qu'est-ce que tu trouves difficile ?

TR : C'est être un acteur principal du match avec pour priorité de faire en sorte que le match se déroule bien. Humainement, les nombreuses rencontres apportent beaucoup. J'aime aussi le défi athlétique. D'ailleurs, les arbitres doivent satisfaire à 2 tests physiques chaque saison. Ce que je trouve le plus pénible, ce sont les joueurs ou les entraîneurs qui réclament sans cesse une faute.

SR : Sans arbitre, pas de match ! Et j'apprécie le challenge permanent où l'on se remet beaucoup en cause et où on cherche constamment à s'améliorer. Nous sommes aussi le garant de la sécurité des joueurs et c'est une responsabilité. Comme Telo, je trouve les réclamations des autres acteurs du match très envahissantes.

• Qu'est-ce que tu pourrais conseiller à celles et ceux qui seraient tenté·e·s par l'expérience de l'arbitrage ?

TR : Avant tout d'avoir la passion de son sport car être arbitre c'est prendre part au jeu mais d'une façon différente.

SR : Un bon arbitre aime son sport et il communique ainsi sa passion aux joueurs pendant les matchs.

Le foot féminin en pleine éclosion

Depuis cette rentrée, une équipe féminine jeune a pu être créée au niveau du club pour des filles nées en 2015 et 2016 (U10/U11). Les rencontres ont lieu un samedi sur deux en foot à 5. Les filles prennent beaucoup de plaisir à pratiquer le foot entre elles et cela se traduit par d'excellents résultats depuis le début de la saison ! L'objectif du club pour les saisons à venir est de poursuivre le développement du football féminin en renforçant les effectifs de cette équipe U11 et en créant une équipe U13. Des entraînements d'essais spécifiques aux filles seront d'ailleurs proposés au printemps 2026.



60 ans du club

Le club fêtera ses 60 ans le **samedi 6 juin 2026** au complexe sportif Raymond Perrin. Prenez date !

Départ de Benjamin MAHÉ

Après plusieurs années en tant qu'éducateur sportif principal pour l'école de foot, Benjamin Mahé (en photo avec l'équipe féminine) a souhaité partir vers de nouvelles aventures. Le club le remercie et lui souhaite une bonne continuation !

Le club en quelques chiffres

82 joueurs (seniors et vétérans)

125 joueurs-joueuses jeunes (5 ans révolus à 15 ans)

5 éducateurs fédéraux

Des compétitions chaque weekend, le samedi et dimanche au stade Paul Gouverneur.

De nombreux bénévoles pour encadrer les jeunes, arbitrer les rencontres, organiser les évènements.

Rejoignez le club ! usncfoot@gmail.com

Nouvelle année, nouvelle déco : un concours local pour valoriser la créativité castelnodaise



À l'occasion du début d'année, deux entrepreneuses castelnodaises unissent leurs talents autour d'un projet commun placé sous le signe de la créativité et de la décoration. Yuliya, fondatrice d'Inspirihome à Noyal-Châtillon-sur-Seiche, connue pour ses créations artisanales et notamment ses herbiers, s'associe à Julia Gouriou, décoratrice d'intérieur à la tête de Julia Intérieurs, pour lancer un concours conjoint à destination des habitants

L'objectif de cette initiative est de valoriser le savoir-faire artisanal et la créativité locale, tout en offrant aux castelnodais·es l'opportunité de repenser leur intérieur en ce début d'année. Le ou la gagnant·e se verra offrir un mini-coaching déco avec Julia Intérieurs, ainsi qu'un herbier sur mesure imaginé en harmonie avec l'intérieur du gagnant, réalisé par Inspirihome.

Comment participer ?

Du 5 au 31 janvier, chacun·e est invité·e à envoyer une photo d'une pièce ou d'un espace de son logement avec un mur, accompagnée d'une brève description de sa problématique de décoration d'intérieur. La participation se fait :

- sur Instagram, par message privé à  [@inspirihome](https://www.instagram.com/inspirihome) ou  [@julia_interieurs](https://www.instagram.com/julia_interieurs)
- par mail à  julia.interieurs@gmail.com ou  inspirihome@gmail.com

Les personnes souhaitant participer trouveront toutes les modalités sur le post Instagram dédié au concours publié par les organisatrices. Un tirage au sort sera fait à la fin du mois de janvier pour désigner le ou la gagnante. Une belle manière de commencer l'année sous le signe de la créativité, de la convivialité et du partage, tout en soutenant les talents locaux.

Quinzième édition du festival Cinéthique

Depuis 15 ans, Déclic Ethique porte à l'écran des expériences de solidarité, d'avancées écologiques, des parcours de transition, des regards sur notre planète et sur notre Humanité. Ce festival donne de l'énergie, l'énergie de la transformation, parfois à contre courant mais toujours dans le sens du respect du Vivant. 15 ans de festival cela fait près de 200 films projetés, portant ce regard positif sur notre monde, c'est aussi de nombreux échanges avec des réalisatrices.eurs, des actrices.eurs du changement. 15 ans de festival, aussi, pour les enfants, acteur.actrice.s de demain. Une soixantaine de films longs ou courts pour faire rêver et imaginer le futur. 15 ans de festival aussi pour une caravane rouge qui propose des films positifs très courts. On ne compte plus le nombre de séances mais au moins 4400 spectatrices.eurs se sont serré.e.s dans cette mini salle de cinéma pour visionner ces films.

Cette année saisissez cet évènement les **7 et 8 février** ! Venez rejoindre le festival Cinéthique 2026. Un anniversaire festif, en fanfare, avec en fil rouge des temps d'échanges, de lectures, d'informations, et toujours le plaisir de se retrouver. Le dimanche après-midi, en plus de la programmation adulte, vous sera proposée une programmation enfants et jeunes publics. À déguster sans modération ! La caravane cinéma avec ses courts métrages sera sur le marché de Noyal-Châtillon le dimanche matin les 1er et 18 février. Le programme est disponible sur le site de l'association Déclic Ethique : <https://declic-ethique.fr/>



Concours de tarot par l'Excuse Castelnodaise

L'excuse castelnodaise vous invite à participer à son concours de tarot annuel ouvert à toutes et tous le **samedi 28 février** à l'Espace Louis Texier. Les inscriptions se feront sur place de 13h00 à 13h45. Le concours débutera à 14h00. Le montant de l'inscription est de 10 € par personne et les places sont limitées à 120 personnes. Une partie du montant des inscriptions sera reversée en espèces ou en lots. Tout au long de l'après midi, un service de restauration rapide et buvette sera proposé sur place.



Pour plus de renseignements, contactez Denis Demay à  lexcusecastelnodaise@gmail.com ou Jacques Gasnier à  jacques.pg@orange.fr.

Les Foulées Castelnodaises sont de retour le 22 février !

La 43^{ème} édition des Foulées Castelnodaises, organisée par le Cercle Paul Bert Athlétisme, avec le soutien de la Mairie, se déroulera le **dimanche 22 février**. Au programme de la matinée :

- 8h30 : course nature sur un circuit de 15 km qui permettra de découvrir les chemins du nord de la commune,
- 10h20 : 10km (solo ou duo) qui sera plus concentrée sur les rives de Seiche,
- 11h30 : courses enfants (dès 2019),
- 12h00 : remise des récompenses.

Tous les départs et arrivées se feront à l'Espace Louis Texier. Les restrictions de stationnement et de circulation selon les voies empruntées seront précisées par arrêté municipal. Le retrait des dossards sera possible la veille au magasin Sobhi Sport La Courouze, ou sur place le jour J. 1€ par engagement sera reversé à l'association Cécile Etoile, et un lot sera remis à chaque finisher pour toutes les courses. Buvette sur place. N'hésitez pas à vous inscrire ou à sortir pour encourager les coureurs ! Le Cercle Paul Bert, avec le soutien de ses partenaires et de la Mairie, est ravi de vous retrouver nombreux autour de cet évènement sportif et convivial.

Événement Cercle Paul Bert

FOULÉES CASTELNODAISES

43^e édition

DIMANCHE 22 FÉVRIER 2026
Noyal Châtillon Sur Seiche



Renseignements et inscriptions :  www.klikego.com (aucune inscription sur place sauf pour les courses enfants)
 fouleesnecs@gmail.com

Essentiel & Domicile s'implante sur la commune

Installée depuis plus de cinq ans à Bruz, l'agence Essentiel & Domicile franchit une nouvelle étape dans son développement avec l'ouverture d'un espace technique dédié à la fois à l'entreposage du matériel et à l'accueil des usagers au 6B rue Lavoisier à Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

Cette implantation stratégique vise à renforcer la logistique de l'agence et à soutenir son expansion vers l'est de la métropole rennaise. Elle permettra une meilleure organisation des prestations de jardinage tout en facilitant l'accueil des clients et des candidats à l'embauche.

Essentiel & Domicile propose une gamme complète de services à domicile : ménage, jardinage, vitrerie, garde d'enfants et accompagnement des personnes âgées pour leurs besoins quotidiens. L'agence fait partie d'un réseau local agréé et autorisé, permettant aux bénéficiaires de profiter d'une défiscalisation de 50 % sur le coût des prestations, de l'avance immédiate sur crédit d'impôt, du paiement en CESU, ainsi que de l'intégration des aides APA et PCH pour les personnes dépendantes. «*Notre ambition est de partager notre savoir-faire qualitatif et notre sens du service, en nous appuyant sur le professionnalisme et le savoir-être de nos intervenants de proximité.*»

Chaque intervenant·e titulaire suit ses propres usagers, garantissant une relation de confiance et de continuité. L'agence met également l'accent sur le bien-être de ses équipes : rémunération attractive, plannings adaptés, prise en compte des contraintes personnelles et dynamique de groupe. Elle est en recherche active de partenariats locaux et de synergies pour répondre rapidement et efficacement aux besoins des personnes à domicile.



Accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi
 02 22 91 04 14  6B rue Lavoisier, Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Zumba party au profit de l'école Saint-Amand

L'APEL de l'École Saint Amand organise une Zumba Party le vendredi 30 janvier 2026, de 21h00 à 22h30, à l'espace Louis Texier. Une soirée pleine d'énergie animée par Jade, ouverte aux personnes qui souhaitent se dépenser dans une ambiance conviviale et festive ! Cet événement est organisé au profit des projets de l'école, permettant ainsi de joindre l'utile à l'agréable : faire du sport tout en soutenant les initiatives éducatives. **Tarif** : 10 € par personne.

Informations et réservation via le QR Code ci-contre.



Concert piano-voix de Jaz Delorean

Leader charismatique du groupe Londonien TANKUS, Jaz Delorean quitte son costume de bête de scène bondissante pour vous inviter dans un registre plus intime avec son projet solo. Inspiré par les pianistes américains, des saloons du Far West aux piano-bars de la Nouvelle Orléans, dans un registre swing ou encore Boogie Woogie, il propose des mélodies tantôt mélancoliques, tantôt plus festives. Pianiste de grand talent, Jaz sublime ses compositions avec sa voix rauque envoûtante pour un moment décoiffant durant lequel il vous défiera de pouvoir mettre dans une case son univers musical si riche. Profitez de l'une des rares occasions de découvrir cet artiste en France. Il présentera son dernier opus "Live by Lamplight".

Tout public - Gratuit - Sur réservation

 **Jeudi 19 février à 20h30**

 **Médiathèque La Source**



ASCORDA présente Vivaldi à l'église Saint-Martin

L'association des Amis de Saint-Léonard organise un concert exceptionnel à l'église Saint-Martin, le samedi 7 février à 20h30, avec l'ensemble instrumental ASCORDA, dirigé par Yves Krier. ASCORDA réunit une trentaine de musiciens amateurs de la région rennaise, reconnus pour la qualité de leurs interprétations et régulièrement invités dans les communes de Rennes Métropole. Au programme : La Senna Festeggiante (« La Seine en fête ») d'Antonio Vivaldi, une sérénade grandiose pour trois solistes (soprano, contralto, basse), orchestre (cordes, flûtes, hautbois, orgue positif) et chœur. Œuvre rare et spectaculaire, elle sera interprétée dans l'excellente acoustique de l'église Saint-Martin. Une version française du livret sera proposée au public.

Tarifs : 12 €, réduit 5 € (moins de 18 ans, demandeurs d'emploi).

 **Église Saint-Martin**

 **Samedi 7 février à 20h30**



Interventions musicales en milieu scolaire : un projet fédérateur pour les élèves du territoire

L'École intercommunale de Musique et de Danse Jean Wiener poursuit son engagement auprès des écoles primaires du territoire grâce à un vaste programme d'interventions musicales en milieu scolaire. Coordonné par Emeline Dzierla, ce dispositif mobilise également deux professeurs spécialisés, Paul Gac et Mélanie Louvel, et permet de sensibiliser chaque année près de 900 enfants à la pratique artistique.

Au sein de ce projet, Emeline Dzierla intervient chaque jeudi à l'école Le Chat Perché, où elle accompagne les classes de CP, CE1, CE2 et CMI dans un travail musical centré sur l'univers du rap. Cette thématique a été choisie en écho au spectacle Breakshow, présenté à l'ensemble des élèves des écoles élémentaires de la ville au mois d'octobre 2025. Un spectacle immersif, vibrant, retraçant l'histoire du breakdance et de la culture hip-hop, qui a servi de point d'appui artistique et culturel pour les enfants.

À travers les créations musicales, Emeline aborde avec les élèves plusieurs thématiques essentielles telles que l'environnement, la place des écrans ou encore les stéréotypes de genre. Ces sujets nourrissent les discussions et les productions en classe, tandis que les enseignantes prolongent ce travail au quotidien : apprentissage des chansons, percussions corporelles, compréhension et analyse des textes.

Point d'orgue de ce projet, une restitution aux parents aura lieu le jeudi 15 janvier 2026, à l'Espace Louis Texier, où les élèves de l'école Le Chat Perché présenteront le fruit de plusieurs semaines de travail artistique.





Du 5 au 7 décembre, Noyal-Châtillon-sur-Seiche a célébré une nouvelle édition d'*En attendant Noël*, un week-end festif organisé par la municipalité en partenariat avec les associations locales.

Les festivités ont débuté à la Médiathèque La Source avec *Carré comme un ballon* de la Compagnie Radio Cirque, un spectacle clownesque décalé qui a enchanté petits et grands.

Le samedi, la magie de Noël s'est installée dans les rues avec le défilé aux lampions, organisé par les associations de parents d'élèves, et le défilé de tracteurs illuminés proposés par les agriculteurs et agricultrices : un double cortège qui a convergé vers le parvis de la mairie pour le lancement des illuminations de la ville. La soirée s'est prolongée au complexe Raymond Perrin, métamorphosé en fête foraine grâce à la troupe des Glingués de la famille Walili et ses manèges artisanaux. Le concert de Soul Goodman a permis de continuer la soirée dans une ambiance conviviale.

Le dimanche, l'Espace Louis Texier a accueilli le traditionnel marché de Noël du Comité des fêtes, où artisans, créateurs et visiteurs ont partagé un moment chaleureux, tandis que l'association des commerçants animait son stand place Pierre Croc autour de boissons chaudes et de son grand jeu de Noël. Le week-end s'est conclu en musique à l'église Saint-Martin avec le concert solidaire de la chorale intercommunale Vocal'Isé, accompagnée d'enfants de la commune et donné au profit de l'association « Les P'tits Doudous ».

Grâce à l'engagement des habitants, bénévoles, associations et services municipaux, cette édition 2025 d'*En attendant Noël* a une fois de plus illustré la vitalité et l'esprit de convivialité qui animent la ville.

Une nouvelle soirée de théâtre d'improvisation

Préparez-vous à une soirée pleine de rires et de surprises avec les Breizhfool ! Sans texte, sans filet, et avec une bonne dose d'autodérision, les comédiennes et comédiens se lancent dans des histoires totalement improvisées, inspirées par le public... donc par vous ! Humour garanti, surprises assurées !

Tout public - Gratuit - Sur réservation

Vendredi 30 janvier à 19h30

Médiathèque La Source



Saison théâtrale 2026 de l'association Patronage

Le bal des escargots par Jean-Claude Martineau

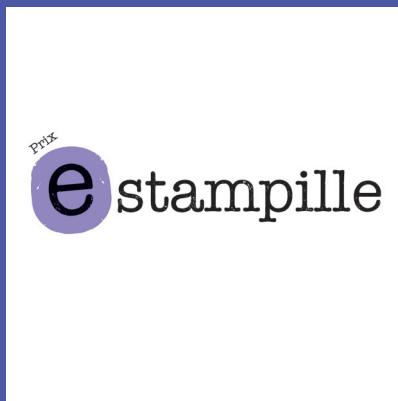
Paul, surnommé l'escargot par son entourage, marie sa fille Margot. Cette dernière prenant brusquement conscience que son futur mari ressemble à un escargot, ne veut plus convoler en justes noces ! L'arrivée d'un vieux copain de régiment, SDF déprimé, et le retour du fiancé psalmodiant des pensées bouddhistes de sa composition, vont faire de Paul un bouc émissaire tout trouvé...

Les braquignols par Olivier Tourancheau (pièce jouée par un groupe d'adolescent·e·s en première partie)

Tandis que la directrice attend une cliente importante, Steph débute sa journée par un travail qu'il n'apprécie pas. Mais son ennui va être de courte durée quand vont débarquer dans la banque, Jeanine, une vieille dame avare, L'Hermité, une SDF qui vient déposer de l'argent et Ficelle et P'tites pattes, deux braqueurs qui vont avoir toutes les peines du monde à gérer leur braquage...

Rendez-vous : les samedis 17, 24, 31 janvier et 7, 14 février à 20h00 ; les dimanches 18 et 25 janvier et 1^{er}, 8 et 15 février à 14h30 ; le vendredi 13 février à 20h00 à la salle du Patronage.

Les rendez-vous de la Médiathèque La Source



⌚ LANCEMENT DU PRIX ESTAMPILLE

Lancez-vous un défi personnel en participant au Prix Estampille 2026, la première édition du prix des lecteurs organisé par la Médiathèque La Source et trois autres médiathèques de Rennes Métropole. Lisez les titres de la sélection et choisissez votre livre préféré parmi six romans de langue française.

Vous avez jusqu'au 10 juin pour lire et voter en ligne ou par bulletin papier. Résultats des votes et rencontre entre lecteur.ices des quatre médiathèques le vendredi 12 juin à 19h00 à la Médiathèque de Chartres-de-Bretagne

⌚ LE MOIS RÉTROGAMING

Pour le mois de janvier, le rétrogaming remplace les consoles modernes habituelles. Découvrez ou redécouvrez les classiques des jeux vidéo d'antan. Partagez un moment en famille ou entre amis et fabriquez-vous de nouveaux souvenirs.

📅 Du 6 au 31 janvier aux horaires d'ouverture

⌚ RDV NUMÉRIQUE «SÉCURISER SON PC»

La cybersécurité est devenue un sujet de société à part entière. Découvrons ensemble les menaces et les solutions possibles sur les supports informatiques. En parallèle nous parlerons aussi du passage à Windows 11.

Public adulte - sur réservation au 02 99 05 26 78

📅 Samedi 7 février à 10h30

⌚ EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE «LA BRETAGNE DANS LA PEAU»

Dans le cadre de l'exposition temporaire «Celtique ?», le Musée de Bretagne a lancé un reportage photographique sur le thème du tatouage d'inspiration celtique. La culture celtique et l'imaginaire associé ont généré en effet un abondant vocabulaire artistique et décoratif, qui a trouvé un pendant naturel dans l'art du tatouage.

📅 Du 2 février au 28 mars aux horaires d'ouverture



⌚ HEURE DU CINÉMA JEUNESSE

C'est l'histoire d'une petite fille différente. Son monde, c'est Coyoacan au Mexique. Pétillante, vibrante, tout l'intéresse. Et lorsque les épreuves se présentent, elle leur fait face grâce à un imaginaire débordant. Cette petite fille s'appelle Frida Kahlo !

À partir de 6 ans

📅 Mercredi 25 février à 15h00

RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

⌚ LES P'TITS RDV DU MERCREDI

Rendez-vous pour les enfants de 3 à 6 ans.

📅 Mercredi 14 janvier à 10h30 (cinéma)

📅 Mercredi 11 février à 10h30 (histoires)

⌚ BB LECTEURS

Rendez-vous pour les enfants de 0 à 4 ans. Sur inscription.

📅 Samedi 17 janvier à 10h00

📅 Samedi 14 février à 10h00

La ville célèbre la Journée internationale du sport au féminin

À l'occasion de la Journée internationale du sport au féminin, la ville s'associe à cet événement avec deux temps forts.

EXPOSITION «SPORTIVES !»

Cette exposition, mise à disposition par le Comité Départemental Olympique et Sportif 35, met en valeur des femmes qui ont compté dans le domaine sportif. Un jeu de société « Qui est-ce ? – spécial sportives » accompagne l'exposition.

PROJECTION DE FILM : HISTOIRE D'UNE SPORTIVE HORS DU COMMUN

La Médiathèque vous propose la projection d'un film tirée de l'histoire vraie d'une athlète ukrainienne d'athlétisme et championne paralympique de 2008, quintuple médaillée d'argent et de bronze aux Jeux paralympiques d'été de 2008, 2012 et 2016. La projection sera suivie d'un verre de l'amitié.

Public adulte et adolescent - Sur réservation

 **Samedi 24 janvier à 10h30**

 **Du 6 au 28 janvier aux horaires d'ouverture**



Médiathèque La Source
Noyal-Châtillon-sur-Seiche
02 99 05 26 30



Expression de l'opposition

LEÇON DE DIALOGUE ET DE COMMUNICATION MUNICIPALE

Les habitants du nord de la commune, la Meslée Terron se posaient beaucoup de questions sur des travaux qui avaient lieu sur le ruisseau de l'Orson. Dans le dernier journal municipal de novembre, nous avons eu la réponse : il s'agissait de travaux « pour rendre le ruisseau plus vivant pour la biodiversité ». En lisant l'article, on découvrait qu'il y avait eu concertation entre les propriétaires, les riverains ! C'est un peu surprenant, parce que ça a provoqué une mobilisation dans le secteur et une réunion organisée sur place. Le maire y était convié, ainsi que les représentants d'association des riverains de la Seiche ; nous y sommes allés en tant qu'élus de l'opposition. Malheureusement le maire n'était pas là, ni représenté par un adjoint. Lorsque nous sommes arrivés, la discussion était très tendue, les noms d'oiseaux volaient et deux propriétaires en sont venus aux mains. Un bel exemple de concertation réussie ! Il faut dire que le ruisseau est privé, chaque rive appartient à la parcelle de chaque côté.

« Rendre le ruisseau dans son état antérieur », ça surprend aussi, Marguerite, qui habite là depuis plus de 90 ans ; elle n'a jamais vu qui que ce soit modifier le cours du ruisseau. C'est un secteur de prairies et de zones humides, avec des haies et des chemins creux inondables en cas de forte pluie, et ralentir le cours d'eau aura un impact, sans doute mineur, mais les prochaines pluies nous le montreront. Lorsqu'on regarde plus globalement sur la commune, le syndicat Eaux et Vilaine demandait que les barrages centenaires des Moulins sur l'Isle et la Seiche soient supprimés, pour accélérer le débit et dans notre secteur, il faudrait ralentir ; où est la cohérence ?

« **Créer des mares** » il y en a déjà auprès de chaque maison. Mais ce qui nous indigne le plus, c'est qu'au moment où on cherche à faire des économies, que nos députés inventent des nouvelles taxes, pratiquement tous les jours, on puisse payer des techniciens pour faire ce genre de travail avec de l'argent public ; le véritable scandale, il est là.



Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2026... que cette nouvelle année apporte santé, bonheur à vos familles, vos proches et la concrétisation de tous vos rêves !

Karine Floret, Annie Coent, Claude Ravel, Gilles de Bel-Air et Rodolphe Bellanger

24 Agenda

MERCREDI 7 JANVIER

Opération broyage de sapins de Noël

⌚ De 13h30 à 16h30

📍 Parking Saint-Léonard

MERCREDI 14 JANVIER

Conférence «Le sommeil : mieux le comprendre pour mieux le gérer»

Gratuit et ouvert à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus

⌚ 10h00

📍 Espace Louis Texier

DIMANCHE 25 JANVIER

Braderie

Organisée par l'association Frimousse.

Réservation de stand sur HelloAsso

⌚ De 9h00 à 17h00

📍 Espace Louis Texier

MERCREDI 28 JANVIER

Conseil municipal

⌚ 19h30

📍 Mairie

VENDREDI 30 JANVIER

Zumba party

Organisée par l'APEL Saint-Amand. Soirée au profit des projets de l'école. Sur inscription.

⌚ De 21h00 à 22h30

📍 Espace Louis Texier

SAMEDI 7 FÉVRIER

Portes ouvertes du nouvel Accueil de Loisirs Les Robinsons

⌚ Dès 15h00

📍 Accueil de Loisirs Les Robinsons

ASCORDA présente Vivaldi

Organisé par les Amis de Saint-Léonard

⌚ 20h30

📍 Église Saint-Martin

SAMEDI 7 et DIMANCHE 8 FÉVRIER

Festival Cinétique

📍 Espace Louis Texier

LUNDI 9 FÉVRIER

Lancement de la phase de vote du budget participatif sur jeparticipe.ville-noval-chatillon.fr

JEUDI 19 FÉVRIER

Concert piano-voix par Jaz Delorean

Présentation de son dernier opus «Live by Lamplight»

⌚ 20h30

📍 Médiathèque La Source

DIMANCHE 22 FÉVRIER

Foulées Castelnodaises

Organisées par le Cercle Paul Bert Athlétisme

⌚ 8h30

📍 Départ de l'Espace Louis Texier

SAMEDI 28 FÉVRIER

Concours de tarot

Organisé par l'Excuse Castelnodaise

⌚ 13h00 (inscription), début à 14h00

📍 Espace Louis Texier

VENDREDI 6 MARS

Concours de belote

Organisé par l'Amicale des Retraités, ouvert à toutes et tous.

⌚ 14h00

📍 Espace Louis Texier

Représentations théâtrales de l'Association Patronage

- les samedis 17, 24, 31 janvier et 7, 14 février à 20h00
- les dimanches 18 et 25 janvier et 1er, 8 et 15 février à 14h30
- le vendredi 13 février à 20h00

Dans le cadre de l'ouverture prochaine de l'Espace de Vie Sociale au sein de la structure Les Robinsons, les Castelnodais-es sont invité-e-s à participer à la construction de ce projet collectif. Les rencontres ont lieu **tous les premiers dimanches du mois, à 10h30, au Quai de la Seiche**. Ces rendez-vous sont l'occasion d'échanger et de contribuer au développement de ce lieu.



Prochaines permanences des élu·e·s

le samedi de 10h00 à 12h00, en Mairie:

3 janvier : Henri Nicolle, Adjoint Solidarité et Affaires Sociales

10 janvier : Anthony Chénais, Délégué à l'Environnement, au Développement Durable et Numérique

17 janvier : Sébastien Guéret, Maire

24 janvier : Valérie Le Bouler, Adjointe Culture et Communication

31 janvier : Arnaud Morvan, Adjoint Urbanisme et Travaux

7 février : Dominique Lamart, Adjointe Infrastructure et Patrimoine

14 février : Gilles Bodin, Adjoint Vie Associative, Sports et Loisirs

21 février : Nadia Nedjar, Adjointe Finances, Economie et Personnel

28 février : Antoine Lamballais, Adjoint Mobilité, Prévention et Sécurité